



COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi le quatrième (4^e) jour du mois d'octobre deux mille vingt-et-un à 19h30, au Centre communautaire *Albert-Santerre*, situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

Sont présents

Mme Sonya Lapointe, conseillère # 1
M. André Choinière, conseiller # 2
Mme Isabelle Laurent, conseillère # 3
Mme Myriam Falcon, conseillère # 4
M. Ghislain Quintal, conseiller # 5
M. Éric Rioux, conseiller #6

Formant quorum, sous la présidence de Madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

Secrétaire d'assemblée : Madame Sophie Bélair Hamel

1.OUVERTURE

2.ORDRE DU JOUR

3.PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2021

4.CORRESPONDANCE

5.PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6.URBANISME

- 6.1 RAPPORT DES PERMIS ÉMIS
- 6.2 RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

7. TRÉSORERIE

- 7.1 COMPTES À PAYER
- 7.2 VIREMENTS BUDGÉTAIRES

8. ADMINISTRATION

- 8.1 ACCEPTATION DES HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES DE L'OFFRE DE SERVICE DE MADELYN MARCOUX CONCERNANT LA GESTION DOCUMENTAIRE ET ARCHIVES
- 8.2 DÉPÔT ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE HIVERNALE DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

9.SERVICES PUBLICS

- 9.1 SIGNALISATION SECTEUR DE MYSTIC

10.LOISIRS

- 10.1 AIDE FINANCIÈRE DU MAMH POUR SOUTENIR LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

11.CHANGEMENT AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2021

12.PÉRIODE DE QUESTIONS

13.AFFAIRES DIVERSES

13.1DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA FONDATION LÉVESQUE-CRAIGHEAD ET RÉGION – JOURNÉE SPAGHETTI.

13.2DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE MAIN DANS LA MAIN

13.3NOËL DE SAINT-IGNACE

13.4CAMPAGNE DES POINSETTIAS DE LA FONDATION AU DIAPASON

14. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

2. ORDRE DU JOUR

2021.10175

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Éric Rioux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 4 octobre 2021 soit approuvé en laissant le point *Affaires* diverses ouvert jusqu'à la fin de la présente séance.

ADOPTÉE

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2021

2021.10176

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe
APPUYÉ PAR Isabelle Laurent
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de ladite séance soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

4. CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance du conseil. Elle fait la lecture des documents ayant un intérêt public.

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6. URBANISME

6.1 Rapport des permis émis

La présidente présente la liste des permis émis en septembre 2021.

6.2 Rapport du comité consultatif en urbanisme

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

2021.10177

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du rapport émis par le comité consultatif en urbanisme le 29 septembre 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislain Quintal
APPUYÉ PAR Éric Rioux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil entérine les décisions du comité consultatif en urbanisme et autorise les demandes déposées sans restriction supplémentaire;

QUE le rapport du Comité consultatif en urbanisme soit considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit;

ADOPTÉE

7. TRÉSORERIE

7.1 Comptes à payer

2021.10178

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale, ainsi que les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale;

QUE le conseil approuve les dépenses présentées sur la liste des comptes payés ainsi que les comptes à payer et autorise leurs paiements.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

7.2 Virements budgétaires

2021.10179

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des virements nécessaires aux fins de saine gestion financière ;

VIREMENTS BUDGÉTAIRES 04 OCTOBRE 2021				
Catégorie de dépenses	Numéro de G/L	Description	Débit	Crédit
Comptes en déficit				
Administration	213000341	Dépenses de publicité et d'information	58,75 \$	
Administration	213000494	Cotisations	257,22 \$	
Administration	213000670	Fourniture de bureau imprimé et livres	310,76 \$	
Comptes en surplus				
Matières résiduelles	245220446	Vidange des fosses septiques		626,73 \$
Administration TOTAL			626,73 \$	626,73 \$

Comptes en déficit				
Voirie municipale	232000411	Services scientifiques et de génie	25,06 \$	

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

Voirie municipale	232000516	Location - matériel et véhicules	866,13 \$	
Voirie municipale	232001521	Entretien et réparation - Fauchage	49,93 \$	
Comptes en surplus				
Matières résiduelles	245220446	Vidange des fosses septiques		941,12 \$
Voirie municipale TOTAL			941,12 \$	941,12 \$

Comptes en déficit				
Loisirs et culture	270100970	Entente - Aréna de Bedford	2 692,55 \$	
Comptes en surplus				
Matières résiduelles	245220446	Vidange des fosses septiques		2 692,55 \$
Loisirs et culture TOTAL			2 692,55 \$	2 692,55 \$

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Ghislain Quintal
APPUYÉ PAR Isabelle Laurent
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil approuve la liste des virements budgétaires.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

8. ADMINISTRATION

8.1 Acceptation des honoraires supplémentaires de l'offre de service de Madelyn Marcoux concernant la gestion documentaire et archives

2021.10180

CONSIDÉRANT que le conseil a accepté l'offre de service de Madelyn Marcoux, concernant la gestion documentaires et archives en juin 2021.

CONSIDÉRANT que celle-ci arrive à la fin de son mandat, mais que des dossiers restent encore à traiter.

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe
APPUYÉ PAR André choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge accepte les honoraires supplémentaires de l'offre de service de Madelyn Marcoux en date du 29 septembre 2021 et autorise la dépense de 2 800 \$ pour la gestion documentaire et les archives de la municipalité.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

8.2 Dépôt et mise en œuvre de la Politique Hivernale de Saint-Ignace-de-Stanbridge

2021.10181

CONSIDÉRANT que le conseil désire déposer sa Politique Hivernal sur laquelle le comité voirie travaille depuis 2019;

CONSIDÉRANT que deux objectifs sont recherchés par la mise en place de cette politique, la première est d'informer les citoyens sur les procédures mis en place pour

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

s'assurer la sécurité des usagers de la route. Le deuxième objectif est de mettre en place des procédures claires, quantifiables et qualifiables pour tous les travaux d'entretien hivernaux effectués par la Municipalité sur son territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge accepte le dépôt et la mise en œuvre de la Politique Hivernale de Saint-Ignace-de-Stanbridge. Celle-ci sera disponible pour la consultation au bureau municipale, ainsi que sur le site internet de la municipalité.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

9. SERVICES PUBLICS

9.1 Signalisation secteur de Mystic

2021.10182

ATTENDU QUE la signalisation des dos d'âne dans le secteur de Mystic est présentement un panneau D-361 accompagné du panonceau D-240-P-10, installé à l'endroit du dos d'âne, en plus d'un panneau D-361, accompagné du panonceau D-245-P-2, installé en amont du dos d'âne et ce pour les deux dos d'âne présents.

CONSIDÉRANT que les normes de signalisation nous permettent, lorsque plusieurs dos d'âne sont rapprochés les uns des autres sur un même chemin, le panneau D-361 doit être accompagné du panonceau d'étendue D-250-P-2.

CONSIDÉRANT que plusieurs plaintes verbales ont été émises concernant une trop grande quantité de panneaux dans le secteur de Mystic.

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Laurent
APPUYÉ PAR Myriam Falcon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge accepte d'enlever deux panneaux D-361 accompagné des panonceaux D-240-P-10 et de remplacer les deux panonceaux des panneaux D-361 restants par des panonceaux d'étendu D-250-P-2.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

10. LOISIRS

10.1 Aide financière du MAMH pour soutenir la Coopération intermunicipale

2021.10183

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Ignace-de-Stanbridge, Bedford, Canton de Bedford, Pike River, Notre-Dame-de-Stanbridge, Saint-Armand, Stanbridge East et Stanbridge Station désirent présenter un projet d'appui au démarrage, à la bonification et à la mise en œuvre des projets de coopération intermunicipal dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme. Isabelle Laurent, appuyé par M. Éric Rioux et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge s'engage à participer au projet d'appui au démarrage, à la bonification et à la mise en œuvre des projets de coopération intermunicipal et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge organisme responsable du projet.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

11. CHANGEMENT AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2021

2021.10184

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

CONSIDÉRANT que le conseil a adopté en décembre 2020 le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de Saint-Ignace-de-Stanbridge pour 2021, qui se tiendront au *Centre Communautaire Albert-Santerre* ou en visioconférence si les règles sanitaires de la Santé publique l'exigent et qui débiteront à 19h30, à savoir :

Lundi 11 janvier 2021	Lundi 1 février 2021	Lundi 1 mars 2021
Lundi 12 avril 2021	Lundi 3 mai 2021	Lundi 7 juin 2021
Lundi 5 juillet 2021	Lundi 9 août 2021	Lundi 13 septembre 2021
Lundi 4 octobre 2021	Lundi 1 novembre 2021	Lundi 6 décembre 2021

CONSIDÉRANT que nous sommes en période électorale et que le poste de mairesse est en élection.

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois.

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon

APPUYÉ PAR André Choinière

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QU'un avis public soit donné à l'égard de la séance ordinaire du mois de novembre, afin que celle-ci soit reportée au **15 novembre 2021** afin d'éviter toutes confusions concernant le poste de mairesse en élection.

ADOPTÉE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Benoit Lamontagne demande des explications concernant les virements budgétaires du compte de la vidange des fosses septiques vers des comptes administratif. La directrice générale lui explique que le conseil avait affecté au budget un plus gros montant que ce qui a réellement été réalisé. Notamment en partie à cause de fosses qui ont été vidangées par les propriétaires plutôt que de le faire avec la municipalité.

Monsieur Vincent Gherardi, mentionne au conseil que le comité loisirs et la balle de Saint-Ignace se sont concertés et considèrent que la planification d'une infrastructure couverte serait plus adaptée pour leurs besoins que l'achat d'une troisième estrade. Monsieur Gherardi a aussi mentionné des points à considérer lors de la confection des plans pour le réaménagement du sous-sol au centre communautaire Albert Santerre. Ces points sont : l'utilisation des portes extérieurs de la salle mécanique pour aménager un bar lors des événements de loisirs au centre-communautaire, ainsi que l'utilisation de ces mêmes portes l'hiver pour arroser la patinoire.

Madame Josée Goyette demande au conseil de spécifier la formation de madame Madelyn Marcoux. La directrice générale lui mentionne qu'elle est Directrice générale, Secrétaire-trésorière de la municipalité de East Farnham, ainsi qu'archiviste de formation.

13. AFFAIRES DIVERSES

13.1 Demande de financement pour la Fondation Lévesque-Craighead et Région – Journée Spaghetti.

2021.10185

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislain Quintal

APPUYÉ PAR Éric Rioux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise une contribution de 250 \$ pour l'année 2021.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

13.2 Demande d'aide financière Centre de pédiatrie sociale Main dans la Main

2021.10186

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Rioux
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise le versement d'un montant de 500 \$ à titre de don pour l'organisme Centre de pédiatrie sociale en communauté Main dans la main;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses

13.3 Noël de Saint-Ignace

2021.10187

ATTENDU QUE le contexte de la pandémie empêche la tenue de l'activité *Noël des enfants* comme les années passées, mais que le conseil souhaite que l'activité ait quand même lieu sous une forme différente et à être déterminée par le comité loisir;

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Laurent
APPUYÉ PAR André Choinière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil autorise la dépense de 3 500 \$ pour la tenue de l'activité annuelle du Noël des enfants;

QUE le conseil autorise que la petite caisse municipale soit augmentée pour la période visée des préparatifs, afin que le comité n'ait pas à assumer les dépenses durant cette période.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

13.4 Campagne des poinsettias de la Fondation au Diapason

2021.10188

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Laurent
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise le versement d'un montant de 250\$ à titre de don pour l'organisme La Maison au Diapason;

Madame Josée Goyette interrompt la séance du conseil, afin de demander si c'est possible de proposer un achat groupé avec les citoyens. Madame Dominique Martel et le conseil sont en accord, Madame Martel propose de l'afficher dans le journal mensuel.

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

14. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

2021.10189

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière
APPUYÉ PAR Éric Rioux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée ;

Il est 20h10.

ADOPTÉE

Dominique Martel
Mairesse

Sophie Bélair Hamel
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Dominique Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Dominique Martel, mairesse

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI